



CONTENU DE CE NUMÉRO:

- NORMES ET MODALITÉS
- CARTE DE MEMBRE
- AMPLITUDE
- ATP-PERSO
- SUIVI DES GRIEFS
- CONSEIL DES DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS



AMPLITUDE

Petit rappel: vous n'avez pas à être présent à l'école pendant toute la durée de votre amplitude. Celle-ci indique uniquement que votre direction peut vous convoquer à l'intérieur de cette période, si nécessaire.

ATP-PERSO

Depuis l'entente 2020-2023, la tâche a subi quelques changements. Depuis l'année 2024-2025, d'autres changements, mineurs, sont survenus. Il s'agit de l'augmentation progressive du temps d'ATP réalisable au lieu et au moment déterminé par l'enseignante ou l'enseignant. À terme, l'ensemble de l'ATP-Perso pourra être effectué au lieu et au moment déterminé par l'enseignante ou l'enseignant.

- 2024-2025: 3 heures par semaine
2025-2026: 4 heures par semaine
2026-2027: 5 heures par semaine

SUIVI DES GRIEFS

Voici un petit topo des griefs collectifs toujours en cours. Par souci de confidentialité, les griefs individuels ne sont pas détaillés ici. Sachez toutefois que votre syndicat travaille d'arrache-pied afin que vos droits soient pleinement reconnus et respectés.

Grief collectif sur les temps de pause au secondaire

L'audience a eu lieu et l'arbitre a rendu un verdict défavorable. Nous avons déposé une demande d'appel, en collaboration avec la FSE et d'autres syndicats également touchés par cette clause non respectée, et attendons une réponse.

Grief collectif sur les minutes reconnues dans l'ATP lors des périodes de disponibilité en suppléance de dépannage au secondaire

L'audience a eu lieu et l'arbitre a donné raison aux arguments plaidés par notre procureure syndicale. Grâce à cette victoire, le CSS est désormais tenu de reconnaître la totalité des 75 minutes pour chacune de vos périodes de suppléance de dépannage dans votre ATP, que vous effectuiez ou non de la suppléance.

Normes et MODALITÉS

RAPPEL CONCERNANT LES NORMES ET MODALITÉS:

- Toutes les écoles et tous les centres doivent établir des normes et modalités d'évaluation des apprentissages (NMÉA);
- La LIP donne le pouvoir au personnel enseignant de proposer les NMÉA (art. 96.15 et 110.12, LIP);
- La direction approuve ou non la proposition sans possibilité de la modifier, ni d'imposer sa position;
- Si elle l'approuve, celle-ci s'applique;
- Si elle ne l'approuve pas, elle doit en donner les motifs. Vous avez un délai de 30 jours pour ajuster votre proposition;
- Il n'y a pas de modèle prescrit. Des documents ministériels, du CSS ou de votre direction peuvent vous soutenir dans l'établissement de vos NMÉA, mais ne devraient pas vous être imposés.

Veuillez consulter le Guide professionnel et pédagogique de la FSE à la section 5.5 qui traite des NMÉA pour vos soutenir dans cette démarche. Guide pédagogique et professionnel: Droits, pouvoirs et responsabilités des enseignantes et enseignants

Établir les NMEA (normes et modalités d'évaluation des apprentissages)

Le rôle des PROFS

Proposer le contenu, la forme et la manière d'évaluer, c'est exercer pleinement notre rôle pédagogique.

→ Dans le respect des encadrements existants.

Établir les NMEA (normes et modalités d'évaluation des apprentissages)

Le rôle de la DIRECTION

X Accepter ou refuser la proposition de NMEA. **✓**

→ Si le délai n'est pas respecté, la direction peut agir sans notre proposition.

Établir les NMEA (normes et modalités d'évaluation des apprentissages)

En cas de refus X

La direction fournit les raisons justifiant sa décision, qui s'appuient sur les encadrements en vigueur.

Le personnel enseignant peut déposer une nouvelle version.

→ La direction ne peut ni modifier la proposition, ni imposer sa position.

Établir les NMEA (normes et modalités d'évaluation des apprentissages)

Pour plus de détails

Consultez notre Guide professionnel et pédagogique (p. 45)

Des doutes persistent? Contactez votre syndicat local.

CONSEIL

DES DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS

LE 2 OCTOBRE À 16 H 30

 **BON WEEK-END!**

Antoinette Héparier
PRÉSIDENTE
SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DU BAS-RICHELIEU